

Séance du conseil municipal du 26 février 2019

Le conseil municipal, convoqué le 21 février 2019, s'est réuni en séance ordinaire en date du **26 février 2019 à 20h00** dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, *Maire*, Dominique STOESSEL, Françoise MAY et Céline STEVANOVIC, *adjoints*, Angélique LIDY, Joël KLEIBER, Serge STIMPFLING, Florence LAVAULT, Arnaud STOESSEL, Régine BADELET, Régis BRAND et Carlos RODRIGUEZ *conseillers municipaux*.

Absents excusés : Roland RICH, Isabelle REICHLIN, Frédéric SCHINDLER et Joël KLEIBER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des deux derniers PV
3. Motion hôpital ALTKIRCH
4. Délégué au SIASA
5. Rythmes scolaires
6. Photocopieur mairie
7. Réfrigérateur salle polyvalente
8. Travaux de voirie
9. Travaux ONF
10. Compte-rendu des commissions communales
11. Compte-rendu des commissions intercommunales
12. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Florence LAVAULT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée de Karen LAMBOLEZ, secrétaire de mairie.

2) Approbation du dernier PV

Les procès-verbaux des séances des 14 et 20 décembre 2018 n'appelant aucune observation, ils sont approuvés par l'ensemble des conseillers.

3) Motion hôpital ALTKIRCH

MOTION CONTRE LA FERMETURE DES URGENCES ET DE LA MATERNITE DE L'HOPITAL SAINT MORAND D'ALTKIRCH

Monsieur le Maire rappelle le projet de fermeture qui menace la maternité de l'Hôpital Saint Morand d'Altkirch ainsi que la disparition annoncée du service d'urgences de l'établissement. Afin de préserver ces services sur notre territoire :

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte la motion suivante :

Nous, élus de la commune d'Aspach, particulièrement attachés au maintien des services publics sur notre territoire, demandons à l'Agence Régionale de Santé de surseoir à ces décisions.

Nous réaffirmons notre attachement au maintien de soins de proximité et de qualité pour toutes les femmes, tous les hommes et les enfants de notre territoire, à la préservation du caractère inconditionnel de l'accès aux soins pour tous et enfin à l'égalité d'accès au service public.

Diriger les malades et les femmes enceintes vers les grands centres hospitaliers mulhousiens, d'ores et déjà surchargés, mettrait en péril ces droits fondamentaux et accentuerait encore la désertification médicale de nos territoires ruraux.

4) Délégué au SIASA

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la démission de Madame Frédérique EBY, il faut nommer un nouveau délégué suppléant à Madame Isabelle REICHLIN au sein du SIASA.

Après délibération, Monsieur Dominique STOESSEL est désigné à l'unanimité.

5) Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le décret PEILLON cadrerait la semaine scolaire en 9 demi-journées. Les communes optant pour la semaine de 4 jours le faisaient par dérogation.

Il convient de décider si la commune d'ASPACH continue ainsi par mesure dérogatoire.

Après délibération, les conseillers à l'unanimité décident de maintenir la semaine de 4 jours avec les horaires mis en place.

6) Photocopieur mairie

Dominique STOESSEL informe les conseillers que le contrat du copieur de la mairie arrive à échéance.

Il présente aux conseillers deux devis pour la location d'un photocopieur permettant de faire de la gestion électronique de documents (GED) et répondant aux normes du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Après délibération, les conseillers décident de recourir à la location d'un nouveau photocopieur.

7) Réfrigérateur salle polyvalente

Monsieur le Maire informe les conseillers que le réfrigérateur de la salle polyvalente est hors service. Deux devis sont présentés : le 1^{er} pour le remplacement d'un frigo identique (2 portes), le 2^e pour l'installation de 2 réfrigérateurs 1 porte.

Après discussion avec les utilisateurs de la salle polyvalente, il est décidé d'acheter un frigo 2 portes.

Après délibération, l'unanimité des conseillers décide d'inscrire au BP 2019 la somme de 4 400.-€.

8) Travaux de voirie

Monsieur le Maire présente aux conseillers un devis pour le remplacement du caniveau Rue de la Croix-Rouge. Après délibération, ils acceptent à l'unanimité ce devis de 4732,02€ et autorisent le Maire à le signer. Cette somme sera inscrite au PB 2019.

Madame Céline STEVANOVIC présente le projet de sécurisation de l'entrée du village côté Spechbach sur la RD 466. Après accord de l'Unité Routière, un ilot provisoire sera posé courant mars pour 10k€ pour tests divers (ilot provisoire). Il est repositionnable. Tracés définis avec l'Unité Routière selon plan précis.

Le panneau d'entrée d'Aspach sera reculé de 37m vers la Steiga.

Un rendez-vous est programmé le 13 mars prochain avec le département et la société IVR pour l'étude de sécurité de la Route de Thann dans la traversée du village.

Il est proposé d'installer de petits trottoirs fictifs vers les écoles Rue du Réservoir et fin de la Rue de l'Espérance. La question de savoir s'il faudrait mettre en place un sens unique devant les écoles au moment des entrées et sorties des classes est posée. Ce point reste à étudier.

Un devis pour un passage piéton 3D est en cours. Attente d'information de l'Unité Routière.

Les rambardes de sécurité Rue de l'Espérance et Rue des Carrières ont été installées.

Rue des Pinsons : un revêtement bicouche sera posé quand les travaux de construction de la nouvelle maison seront terminés.

Un devis est en cours pour la Rue des Potiers, afin de dévier l'eau de ruissellement.

9) Travaux ONF

Le programme d'action de l'ONF pour l'année est présenté aux conseillers.

Il est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

10) Compte-rendu des commissions communales

Commission environnement, cadre de vie et santé publique : Françoise MAY donne les informations suivantes :

- La réfection de la statue et du calvaire est terminée.
- Le tilleul Rue du Réservoir et le saule du stade ont été élagués ; le bois a été cédé à un riverain et le reste broyé en copeaux pour les parterres végétalisés de la commune.
- Le 5 mars prochain la commission environnement se réunira à la mairie.
- Le troc plants aura lieu le samedi 30 mars de 9h00 à 12h00, durant la semaine de l'Alternative aux pesticides. Qui est disponible ? Qui a du matériel à mettre à disposition ?
- Un hôtel à insectes sera installé à l'entrée du village côté Spechbach.

Elle informe les conseillers qu'elle est allée voir les fascines plantées à Walheim – coût : environ 70€/m hors subvention (80%).

Commission sociale, sport et loisirs, scolaire et culturelle : Céline STEVANOVIC donne les informations suivantes :

- 22 mars prochain : conseil d'école.
- Organisation du conseil municipal des enfants avec différentes thématiques en cours.
- Des devis sont en cours pour remplacer le chauffage de l'école et de la salle polyvalente : la solution du gaz a été étudiée, c'est a priori la moins onéreuse ; d'autres solutions alternatives pourraient être questionnées dans le cadre du Plan Climat. Il faudra penser à la construction d'une chaufferie et éventuellement à un local de stockage.
- Divers travaux de peinture ont été effectués par les ouvriers communaux dans la classe ULIS
- Le sol a été refait dans le local de la maison des associations.
- Un affichage directionnel a été mis en place par Orange Bleu : les associations pourront l'utiliser pour indiquer leurs manifestations. Un courrier va leur être envoyé.
- Une étude pour la mise aux normes incendie et formations est en cours avec un nouveau prestataire.
- N'étant plus de la compétence de la Communauté de Communes Sundgau, il faudra faire réaliser le contrôle de l'aire de jeux et du stabilisé.

Commission de l'information : Dominique STOESSEL informe les conseillers que le prochain bulletin municipal paraîtra mi-mars.

11) Compte-rendu des commissions intercommunales

- Le Plan Climat (PCAET) va être lancé. Les élus sont conviés à une formation jeudi 28 février sur les enjeux et les résultats du diagnostic du territoire de la CCS. Elle sera suivie d'un séminaire le 27 avril pour élaborer le programme d'actions. D'ores et déjà la question de la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit intéresse d'autres élus. Une phase expérimentale est à l'étude à Aspach (en attente de l'harmonisation des systèmes d'éclairage).
- Le 21 février le Département a réuni les élus de la CCS pour les informations des nouvelles modalités de la Politique de Développement Territorial et le Plan Patrimoine 68 : les projets soumis avant le 30 avril doivent être votés auparavant au budget communal et les travaux commencés dans l'année.
- La CCS a tenu conseil le 21 février et a entre autres arrêté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont relève Aspach pour les deux prochaines années.

12) Divers

- Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.
- Arrivée de la fibre : l'entreprise Rosace invite la population à une réunion le 12 mars pour comprendre comment ça va se passer et choisir son prestataire. Un imprimé va être distribué.
- Le département demande la rétrocession des chemins le long de la déviation et de la route qui traverse la commune : celle-ci demande en échange la réfection préalable des enrobés dès que les travaux pour l'eau seront achevés. La commune de Heidwiller propose de signer une convention pour que l'entretien de la Steiga soit réalisé par Aspach.
- Benne à déchets verts : elle sera doublée et placée dans le virage de la Steiga, accessible aux différentes communes riveraines. Après ce déplacement la rue de la Forêt pourra être refaite.
- Ordures ménagères : les foyers qui ont des poubelles trop grandes et ont montré qu'elles les sous-utilisent largement (rares levées) pourront échanger contre des volumes plus adaptés et adapter la tarification à leurs besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h20.